

**Intervention de Jérôme BALLARIN au Ministère du Travail, des
Relations Sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville**

LORS DU LANCEMENT DU CLUB CRECHES & ENTREPRISES

le 16 février 2010

Bonjour à toutes et à tous,

Nous voici réunis ce matin pour lancer le Club Crèches & Entreprises. En tant que Président de l'Observatoire de la Parentalité, je ne peux que m'en réjouir.

Comme l'a montré notre Baromètre 2009, les crèches d'entreprises font partie des mesures les plus demandées par les salariés parents. Moi-même, père de deux jeunes enfants, j'ai connu ce parcours du combattant que vivent des millions de Français pour faire garder leurs enfants.

Lorsque Xavier Darcos m'a proposé de lancer avec lui ce Club, j'ai donc accepté avec joie. Je le remercie chaleureusement de nous rassembler ici ce matin autour de cette belle initiative.

Un grand merci également à son conseiller Olivier Peraldi, qui a beaucoup œuvré pour que ce Club voie le jour.

Mais avant toutes choses, je tiens à vous remercier, vous toutes et vous tous, qui représentez les 61 entreprises fondatrices de ce Club.

Vous appartenez à des sociétés de toutes tailles, de tous secteurs d'activité et de toutes les régions françaises. Il y a parmi vous de nombreuses entreprises signataires de la Charte de la Parentalité que j'ai lancée ici même il y a deux ans pour inciter les employeurs français à aider leurs salariés à mieux concilier vie professionnelle et vie personnelle.

Je dois le dire, durant la préparation de cet événement, j'ai été vraiment touché par les échanges que j'ai eu avec certains d'entre vous. Un PDG m'a par exemple affirmé que, là où il y a quelques années encore, créer une crèche d'entreprise apparaissait comme un coût brut pour son entreprise, cela représente aujourd'hui un investissement positif, car facteur d'efficacité collective, de créativité et d'engagement.

Un autre m'a déclaré que pour lui et les dirigeants de son groupe, il existait un véritable cercle vertueux entre la bien être des salariés et la performance économique de l'entreprise.

J'ai le sentiment que nous vivons un changement d'époque. Ensemble, nous sommes en train de faire bouger les lignes.

Aujourd'hui, les crèches d'entreprises prennent des formes diversifiées : certaines entreprises ont créé leurs propres crèches dans leurs murs, d'autres ont opté pour des crèches interentreprises. Ce sont des solutions de garde permanentes, ou parfois, des solutions d'urgence quand, par exemple, la nounou est malade. Pour les parents, les tarifs sont identiques à ceux des crèches publiques, et les normes de qualité sont les mêmes. Les crèches d'entreprise sont assujetties aux mêmes procédures d'agrément et de contrôles que leurs homologues publiques.

Les crèches d'entreprises en sont à leurs prémises. En octobre 2009, la CNAF dénombrait 9000 berceaux financés par des employeurs.

Le mouvement est donc lancé, mais il faut maintenant le soutenir ! Ce sera la raison d'être du Club Crèches & Entreprises.

Notre enjeu est qu'un nombre grandissant de sociétés le rejoignent : nous avons demandé à chacune des 61 entreprises fondatrices de parrainer au moins un nouveau membre en 2010. De même, nous demanderons à ces nouveaux membres d'en parrainer d'autres à leur tour en 2011, et ainsi de suite.

L'une des missions principales du Club sera de diffuser auprès des employeurs français des conseils et des retours d'expérience sur la démarche à suivre pour créer ou financer des places de crèches.

Il appartiendra par ailleurs au Club de mieux faire connaître les aides financières et fiscales dont peuvent bénéficier les entreprises, comme le Crédit Impôt Famille.

Ce Crédit d'impôt, dont le montant a été doublé il y a un an sous l'impulsion de Nadine Morano, permet à un employeur qui investit dans des places de crèches de récupérer 50% de son investissement. Par exemple, pour une PME qui finance un berceau à hauteur de 10 000 euros par an, la place de crèche revient, après Crédit Impôt Famille, à environ 5 000 euros annuels, soit 400 euros par mois.

Pour terminer, ce que l'on s'est fixé comme objectif, c'est d'organiser deux réunions de travail en 2010 et de réaliser un Guide de bonnes pratiques. Ce Guide sera diffusé en fin d'année à l'ensemble des employeurs français.

Avant de conclure, je veux rappeler que l'aide apportée aux salariés à travers les crèches d'entreprise peut s'inscrire dans une stratégie RH globale, bénéfiques à l'ensemble des salariés qu'ils aient ou non des enfants.

Au-delà des crèches, il y a le soutien financier, comme par exemple les mutuelles ou les CESU.

Il y a aussi les actions qui touchent à l'organisation du travail pour faciliter par exemple l'accès au temps partiel, limiter les réunions tardives ou mettre en place des solutions de télétravail à domicile.

Enfin, il y a un sujet sur lequel la France doit agir : c'est la formation des managers de proximité. Si ces derniers ne font pas vivre au quotidien avec leurs équipes les dispositifs créés par les directions et les DRH, ces dispositifs ont toutes les chances de rester lettres mortes.

Il y a urgence. A une époque qui se veut civilisée, est-il normal que 4 femmes sur 10 se déclarent angoissées à l'idée d'annoncer leur grossesse à leur responsable hiérarchique ? Est-il acceptable que 3 salariés sur 4 estiment que leur employeur ne fait pas grand-chose pour les aider à concilier vie professionnelle et vie familiale ? En 2010, n'est-il pas choquant que 2 adolescents sur 3 jugent le travail de leurs parents stressant, fatiguant, voire très dur ?

Aider à concilier vie professionnelle et vie personnelle est donc un engagement de développement durable pour nos sociétés.

La lutte contre le stress, l'éducation des enfants, l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, tels sont les enjeux sociétaux les plus importants du moment, qui sont liés à ces questions de conciliation.

Pour conclure, je vous dirai qu'à mes yeux, s'il y a souffrance au travail, c'est parce que l'on oublie trop souvent qu'un être humain est un écosystème et qu'il ne se réduit pas à sa dimension professionnelle et économique. Il trouve son équilibre psychologique dans une pluralité de sphères d'épanouissement, sphère professionnelle certes, mais aussi sphère familiale, amicale, culturelle, spirituelle ou sportive.

Si les salariés l'oublient, ils jouent avec leur vie. Si les entreprises et les managers n'y prêtent pas attention, ils perdent l'occasion d'avoir dans leurs équipes des collaborateurs créatifs, engagés, à l'écoute de leurs collègues et de leurs clients.

Le Club que nous créons aujourd'hui, sous l'égide de Xavier Darcos, est une nouvelle pierre pour cet édifice.

Il est l'heure d'agir et, à travers le Club Crèches & Entreprises, je vous remercie une nouvelle fois de rejoindre notre mouvement !